

SNU/ANPE – SUD/ANPE – AC ! – APEIS – MNCP

Dans le droit fil de la tentative de passage en force du CPE, et des précarisations antérieures de l'emploi (CNE, RMA), **le gouvernement développe un véritable système d'exclusion des chômeurs avec la mise en place du suivi et du contrôle de la recherche d'emploi, mettant pour ce faire la pression sur le personnel de l'ANPE.** Cette politique de contrôle vise à contraindre les salariés au chômage à accepter des conditions d'emploi et de salaire que tout le monde refuse.

Les missions de service public de l'ANPE sont fortement attaquées avec la mise en concurrence des entreprises d'intérim et d'agences privées telles que Maatwerk et Ingeus. Le projet de réalisation d'un outil informatique commun à l'ANPE et l'Assedic, la mise en place du « profilage » donneront des moyens supplémentaires à ce contrôle des chômeurs.

Le « **Suivi Mensuel Personnalisé** » auquel est contraint de se rendre le chômeur sous peine de radiation vient fausser profondément la mission des agents.

Ceux-ci sont contraints de faire fonctionner coûte que coûte un dispositif de « gestion des stocks » qui ne prend en compte ni les besoins exprimés par les chômeurs, ni leur qualification, qui génère l'intensification du temps de travail et sa dégradation faute de moyens en personnel, en locaux, en informatique.

Les résultats de l'application du décret du 2 août 2005 relatifs au contrôle de la recherche d'emploi ne se sont pas fait attendre, les radiations ont augmenté de 10% sur un an, le nombre de chômeurs indemnisés par les Assedic est passé de 51,4% à 48,2% entre mars 2005 et mars 2006. Or plus le nombre d'indemnisés est faible, plus le niveau d'indemnisation est bas, plus se dégrade le rapport de forces en terme de conditions de travail et de salaire.

Chômeurs et précaires payent de leurs vies en miettes les profits toujours croissants des actionnaires des grandes entreprises. En 2005, **les bénéficiaires des entreprises qui composent le «CAC40» ont été de 85 milliards d'Euros**, soit l'équivalent de 7 millions d'années de SMIC ou encore de 17 millions d'années de RMI.

Les associations de chômeurs AC !, APEIS, MNCP soutiennent la journée de grève et d'action du 13 juin 2006

(appelée par la CGT, FO, le SNU et SUD) **pour :**

- **la défense de leurs missions,**
- **la défense du service public et de leurs usagers,**
- **le respect des aspirations des chômeurs et de leurs projets professionnels,**
- **le respect et l'amélioration des droits des demandeurs d'emploi.**

Il dépend de toutes et de tous, pour lutter contre la précarisation, de construire la solidarité entre salariés de l'ANPE et chômeurs et de se mobiliser pour :

- **le libre choix de son emploi et de sa formation,**
- **l'indemnisation de toutes formes de chômage,**
- **l'abrogation des textes organisant le contrôle et les radiations des chômeurs.**